PORTNET News
L'actu du commerce extérieur

Editorial

PORTNET S.A. entame une année pleine de défis et de nouveautés. Le Guichet Unique n'a pas tardé à annoncer la couleur en dévoilant une nouvelle série de services innovants destinés aux différents acteurs de l'écosystème du commerce extérieur. Nos équipes ont ainsi pu mettre sur pied une solution de paiement dématérialisée des factures de la compagnie maritime Mediterranean Shipping Company (voir rubrique Zoom).

Cet esprit d'innovation qui anime notre action au quotidien nous a conduit à lancer, en partenariat avec le Centre régional d'investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CRI-TTA), la 1er plateforme digitale communautaire d'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets, baptisée «Manar Al Moustatmir» (voir Sujet du mois).

Convaincue de l'importance de la coopération internationale et de l'ouverture sur son environnement, PORTNET S.A. s'est associée au port de Huelva avec lequel elle a signé un protocole d'accord portant sur l'étude et le développement des processus de numérisation des chaînes maritimes portuaires (Voir Fait marquant 1).

Bonne lecture
Youssef AHOUZI

Actualités

"Port de Casablanca : les demandes de badges d'accès se feront exclusivement via la plateforme de gestion des accès au Port (GAP) à partir du 12 janvier 2023"

Dans le cadre de la simplification et la facilitation des processus portuaires, l'Agence Nationale des Ports (ANP) a mis en place un service en ligne permettant le traitement des demandes de badges d'accès pour les usagers du port de Casablanca.

Cette solution de gestion électronique des demandes d'accès au port a pour objectif principal d'initier les demandes d'accès en ligne et d'informer le demandeur de badge d'accès (personne physique ou morale) du statut de la demande ainsi que son traitement tout en optimisant le délai de réponse.

Cette solution digitale vient en réponse à la nécessité de consolider les dispositifs mis en place par l'agence conformément aux exigences en matière de sûreté et de sécurité portuaires. Ainsi, à partir du 12 janvier 2023, les demandes de badges pour l'accès au port de Casablanca se feront via le portail PortNet d'une manière exclusivement digitale.

Les demandeurs auront accès 24h/7j à la plateforme et pourront créer et suivre leurs demandes selon leur besoin. Pour plus de détails concernant le mode opératoire de ce service, un guide d'utilisation est disponible sur les sites internet de l'ANP et de PortNet.

PORTNET
الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

ANP
الوكالة الوطنية للموانئ
Agence Nationale des Ports

Demandez vos **accès au port** de Casablance **via gap.portnet.ma**

à partir du **12 janvier 2023**

“Casablanca : PORTNET S.A. prend part à un workshop consacré à la facilitation des échanges entre le Maroc et la Turquie”

Jeudi 22 décembre 2022, Casablanca a abrité un important workshop dédié à l’examen des différents projets concernant la dématérialisation du certificat d’origine et à la définition des étapes préalables à l’adoption de l’envoi et de l’acceptation de ce document sous format électronique et ce, dans le cadre de l’accord bilatéral Maroc-Turquie.

Outre la délégation turque, la rencontre a été marquée par la présence des représentants de PORTNET S.A., du ministère de l’Industrie et du Commerce, ainsi que l’Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII).

La tenue de cet atelier s’inscrit dans le cadre du projet intitulé «Accélération du dédouanement des marchandises entre les pays membres de l’Organisation de la coopération islamique (OCI) grâce à l’échange de certificats d’origine électroniques», lancé à l’initiative du Comité permanent de la coopération économique et commerciale (COMCEC), l’un des quatre comités permanents de l’OCI.

Ce projet devrait améliorer la mobilité entre les pays membres de l’OCI en facilitant la circulation des marchandises et en supprimant certaines barrières existantes. Il renforcera également la solidarité entre les pays membres en favorisant les échanges par une simple transmission du certificat d’origine. Enfin, ce projet améliorera la gouvernance en améliorant l’efficacité, la transparence et la prévisibilité.

“Transport Rapide Oriental (TRO) rejoint la plateforme communautaire de paiement multicanal PORTNET PAY”

PORTNET S.A. vient de mettre en place le service du paiement multicanal, via PORTNET PAY, au profit de Transport Rapide Oriental. Le nouveau service s’inscrit dans le cadre de sa démarche de simplification, de digitalisation des procédures logistique et du commerce extérieur ainsi que dans la continuité des actions menées pour généraliser la solution de paiement électronique auprès de l’ensemble de l’écosystème du commerce international.

Ainsi, à partir du 23 janvier 2023, les opérateurs économiques pourront régler, via la plateforme communautaire de paiement multicanal PORTNET PAY, les factures relatives aux prestations de Transport Rapide Oriental (TRO) d’une manière exclusivement digitale au travers des différents canaux de paiement disponibles sur la plateforme.

Cette solution de paiement, accessible 24h/24h et 7j/7, va leur garantir une rapidité de traitement de leurs opérations, grâce à un échange électronique sécurisé via le Guichet Unique PortNet, des données de facturation et de paiement, et en temps réel avec le système d’information de TRO.

Ce nouveau service contribuera à la facilitation et la fluidification des opérations d’import, l’accélération des procédures à l’import et la réduction des délais de séjour des marchandises au port. Les opérateurs économiques ont tout à gagner de ce service qui va se traduire par un gain de temps considérable et, par conséquent, une réduction des coûts associés à l’enlèvement des marchandises.

“PORTNET S.A. prend part au symposium «Maritime Single Window 2024»”

PORTNET S.A. a participé aux travaux du symposium «Maritime Single Window 2024: une fenêtre d’opportunités», organisé les 18 et 19 janvier 2023 à Londres, à l’initiative de l’Organisation Maritime internationale (OMI), l’Association Internationale des Ports et Havres (IAPH) et BIMCO, avec le soutien de l’Association Internationale Systèmes. Communautaires Portuaires (IPCSA).

Les débats ont porté notamment sur la convention FAL qui rendra obligatoire la mise en place de guichets uniques portuaires pour les ports du monde entier à partir du 1er janvier 2024. Les sessions ont mis l’accent sur la nécessité d’inscrire la mise en œuvre et la structuration d’un guichet unique maritime dans le cadre d’une stratégie et d’une feuille de route nationale de numérisation. Les panélistes ont également discuté de la manière permettant à un guichet unique portuaire de s’intégrer dans le processus d’escale d’un navire et ont souligné l’importance de la qualité des données pour optimiser les escales afin que toutes les parties puissent gagner en efficacité.

Le chiffre du mois

3,5

C'est, en pourcentage, le taux de croissance du volume du commerce mondial des marchandises en 2022, selon les projections des économistes de l'OMC, soit légèrement supérieure à la hausse de 3% prévue en avril 2022. Pour 2023, cependant, ils prévoient une augmentation de 1%, chiffre en forte baisse par rapport à l'estimation précédente de 3,4%.

Zoom

“Paiement des factures MSC via PortNet : un parcours 100% digital pour plus de fluidité dans vos démarches à l’international”

Désormais, les opérateurs économiques peuvent régler et gérer, d’une manière exclusivement digitale, les formalités d’échange électronique du connaissement maritime auprès de la compagnie maritime Mediterranean Shipping Company (MSC).

Ils ont la possibilité de régler, via la plateforme PORTNET PAY, les factures relatives aux prestations rendues par MSC pour générer de manière électronique le Bon à délivrer et ainsi procéder au dédouanement et à l’enlèvement de la marchandise.

Une fois avoir reçu l’avis d’arrivée via PortNet, l’opérateur économique peut consulter électroniquement les factures relatives aux prestations de la compagnie maritime et suivre les étapes suivantes :

- Payer à l’agent maritime les frais de prestation via PORTNET PAY;
- Recevoir électroniquement le Bon à Délivrer après confirmation du paiement;
- Procéder au dédouanement de la marchandise;

Une fois le dédouanement achevé et la main levée reçue, l’opérateur peut envoyer les documents nécessaires à l’opérateur portuaire via PortNet et payer les frais y afférents pour procéder à l’enlèvement de la marchandise.

Lancée à l’initiative du Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur (PortNet), en étroite collaboration avec la compagnie MSC et le CMI, la nouvelle solution présente plusieurs avantages, se traduisant par une rapidité dans le traitement de leurs opérations grâce à un échange électronique sécurisé des données de facturation et de paiement, en temps réel avec le système d’information des agents maritimes.

Le déploiement de ce nouveau service de paiement électronique contribuera sans doute à la facilitation et à la fluidification des opérations d’import, l’accélération des procédures à l’import et la réduction des délais de séjour des marchandises dans les enceintes portuaires.

Les opérateurs économiques ont tout à gagner de cette solution qui va se traduire par un gain de temps considérable et, par conséquent, une réduction des coûts associés à l’enlèvement des marchandises.

Fait marquant

“PORTNET S.A. s’associe au port de Huelva pour promouvoir la numérisation des chaînes maritimes portuaires”

Le port de Huelva, l’un des plus importants en Espagne, et le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur (PortNet), du Maroc (PortNet) ont conclu, mercredi 11 janvier 2023, un protocole d’action pour l’étude et le développement potentiel des processus de numérisation des chaînes maritimes portuaires. Paraphé par la présidente de l’Autorité Portuaire de Huelva (APH), Pilar Miranda, et le Directeur Général de PortNet, Youssef AHOUZI, l’objectif du protocole consiste à faciliter l’étude et le développement potentiel des processus de numérisation des chaînes maritimes portuaires entre les deux parties pour connecter leurs systèmes informatiques, à travers les interfaces télématiques appropriées, dans le but de dynamiser le commerce maritime international entre Huelva et le Maroc.

La coopération entre l’APH et PortNet vise à «contribuer à l’écosystème de l’innovation en créant une véritable connexion technologique et maritime intégrée pour tous les acteurs impliqués dans la chaîne de valeur globale depuis et vers chaque pays», indique un communiqué de l’autorité espagnole. La présidente du port de Huelva a souligné que ce protocole d’action «pionnier» entre des entités espagnole et marocaine est de nature, «grâce à l’engagement de l’APH en faveur de la numérisation», à faciliter le partage d’informations entre le port de Huelva et PortNet, et contribuer à améliorer les services dans le port pour le trafic entre les deux pays. L’accord donnera «un nouvel élan au commerce maritime international entre Huelva et le Maroc», a-t-elle ajouté.

En raison de la proximité géographique du Maroc, de la croissance «exponentielle» de son trafic de marchandises et des relations entre les deux pays, l’APH a collaboré avec les administrations marocaines «pour renforcer les relations commerciales et logistiques» et ainsi «établir une autre porte d’entrée des produits marocains vers le reste de l’Europe et l’Amérique, et vice-versa», souligne le communiqué.

Fait marquant

“PortNet : une nouvelle interface plus intuitive, ergonomique et pratique”

Le Guichet Unique PortNet propose désormais une nouvelle interface avec un design plus intuitif et personnalisé pour une meilleure expérience usagers. Elle s'inscrit dans la continuité des efforts fournis depuis plusieurs années, visant à améliorer l'expérience client offerte à ses usagers au travers de ses différentes plateformes pour leur faciliter et leur simplifier leurs démarches à l'international.

Cette nouvelle plateforme va offrir aux opérateurs économiques un accompagnement de proximité tout au long de leurs démarches d'import et d'export. Ils auront accès à la documentation nécessaire pour la bonne exécution de leurs opérations sur PortNet ainsi qu'aux différentes offres de formation en ligne ou en présentiel autour des procédures à engager à l'international via PortNet (l'enregistrement auprès de la Douane et PortNet, la gestion des titres d'importation, la gestion des bons à délivrer, la gestion de l'escale maritime, etc.).

La nouvelle plateforme donne accès aussi aux différentes actualités logistiques et du commerce extérieur. Une rubrique sera dédiée aux «Flash infos», avec un suivi régulier des nouveautés sur le Guichet Unique PortNet ainsi que celles des différentes parties prenantes.

De nouvelles améliorations vont être apportées au fur et à mesure pour permettre aux opérateurs économiques d'accéder rapidement à toutes les informations dont ils ont besoin pour mener à bien leur activité à l'international.

Sujet du mois

“CRI-TTA: Lancement de la première plateforme digitale communautaire d’accompagnement aux investisseurs”

Le Centre régional d’investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CRI-TTA) vient de procéder au lancement de la 1ère plateforme digitale communautaire d’accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets, baptisée «Manar Al Moustatmir». Cet outil s’inscrit dans le cadre des missions du CRI relatives à la contribution à la mise en oeuvre de la politique de l’Etat en matière de développement, d’incitation, de promotion et d’attraction des investissements à l’échelon régional et d’accompagnement global des entreprises, notamment les TMPE, soulignent le CRI-TTA et PORTNET S.A. dans un communiqué conjoint.

Fruit de la convention de partenariat signée entre le CRI-TTA et PORTNET S.A. en août 2021, le développement de ce nouvel outil vient répondre aux attentes des investisseurs et des porteurs d’idées en matière d’accompagnement tout le long de la chaîne de valeur et du cycle de vie d’un projet. Cet outil se veut être communautaire, transparent, interactif, personnalisé et informatif sur les parcours d’accompagnement disponibles, ainsi que sur l’ensemble des demandes d’accompagnement présentées par les investisseurs dans le cadre d’une base de donnée actualisée, unifiée et accessible à tous les partenaires.

«Manar Al Moustatmir» permet aux investisseurs et aux porteurs de projets ayant un besoin spécifique en matière d’accompagnement d’introduire, de suivre et de gérer leur demande d’une manière digitale. La plateforme permet également d’orienter ses usages vers des parcours standards et d’autres sur mesure, en fonction de leurs besoins, et après une qualification réalisée par l’écosystème de l’investissement sur la base d’un questionnaire d’identification et de profilage renseigné sur la plateforme lors de leurs inscriptions.

Ainsi, les investisseurs et les porteurs de projets peuvent entrer directement en contact avec l’organisme accompagnateur concerné, suivre la progression de leur parcours et évaluer la prestation délivrée par chaque partenaire. Dans ce sens, «Manar Al Moustatmir» renforce la synergie et la complémentarité des efforts déployés par les différents organismes d’accompagnement et de financement publics, privés, et de la société civile dans le cadre d’un guichet unique virtuel en matière d’accompagnement des porteurs de projets et des investisseurs.

La plateforme permettra aussi une gestion optimale et coordonnée entre les différents acteurs du programme de renforcement du dispositif de mise en oeuvre du Programme intégré d’appui et de financement des entreprises (PIAFE) lors duquel le CRI-TTA compte accompagner 1.000 porteurs de projets issus des différents territoires de la région, à travers des cabinets spécialisés, avec une enveloppe budgétaire globale de 10 millions de dirhams, mobilisée dans le cadre d’une convention de partenariat avec Tamwilcom. Le CRI invite les investisseurs et les porteurs de projets à s’inscrire sur la plateforme www.manaralmoustatmir.ma, pour profiter des programmes d’appui et d’accompagnement de leurs projets d’investissement et d’entrepreneuriat.

Revue de presse

“Inclusion financière et numérique : Le Maroc reçoit 2 milliards de dollars de la Banque Mondiale”

Le Maroc devra décrocher, au mois de mars prochain, une autre enveloppe financière de 400 millions de dollars, au titre du programme d’inclusion financière et numérique. Détails.

Les négociations entre le gouvernement et la Banque Mondiale pour un financement supplémentaire sera approuvé en mars prochain pour soutenir les réformes de l’inclusion financière et numérique. Le montant à injecter est de 400 millions de dollars.

Il s’agit de la dernière tranche d’une série de trois opérations, qui porte sur le financement de la politique de développement (DPF) pour l’inclusion financière et numérique, laquelle s’appuie sur les réformes déjà engagées par les autorités dans ce domaine au profit des ménages et des entreprises, y compris les start-ups et les jeunes entrepreneurs.

Ce nouveau programme a débuté en 2020 avec un premier prêt de 500 millions de dollars. En juin 2021, un deuxième prêt de 450 millions de dollars avait été approuvé par l’institution de Bretton Woods pour le même programme. Ainsi, avec cette troisième tranche qui sera approuvée en mars, l’allocation décaissée pour ce programme passera à 1.350 millions de dollars.

A noter que le « Financement d’appui aux politiques de développement en faveur de l’inclusion numérique et financière » est réparti sur trois tranches, et s’inscrit dans la continuité de celui signé en 2019 (Financement d’appui aux politiques de développement en faveur de l’inclusion financière et numérique-inclusion) qui a reçu 700 millions de dollars de l’institution de Bretton Woods, notamment au titre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d’inclusion financière. En cinq ans (2019-2023), la Banque Mondiale a mobilisé au total 2,05 milliards de dollars pour soutenir les réformes au profit de l’inclusion financière et numérique au Maroc.

Les objectifs de la stratégie

L’objectif de cette stratégie, lancée en 2019, est de faire de l’inclusion financière un catalyseur de l’inclusion économique focalisée sur les populations rurales, les TPE, les femmes et les jeunes. Le Maroc a décidé de la focaliser sur quatre axes pour atteindre les objectifs définis : accélérer le développement de modèles de financement alternatifs adaptés aux spécificités de la population cible ; renforcer le rôle des modèles financiers «classiques» dans la promotion de l’inclusion financière; renforcer les outils pour mieux appréhender le risque des populations exclues; créer les conditions d’une plus grande utilisation des produits financiers. Le programme entamé depuis 2019 a également intégré un volet « numérique » pour accompagner la transformation numérique initiée par le Maroc.

Il s’agit aussi de la digitalisation du système de protection sociale, de l’accélération des paiements mobiles et électroniques sécurisés. Le programme portera également sur l’amélioration de la connectivité à large bande dans les zones urbaines et rurales.

Le numérique au Maroc

L'indice des infrastructures TIC atteint 58, légèrement en dessus du niveau mondial qui est de 55, mais un peu plus bas que la moyenne régionale (61). Il s'avère que 62% de la population utilise Internet dans le pays contre une moyenne mondiale de 55% et une moyenne régionale de 66%. La digitalisation (smartphone) enregistre un taux de 98% de la population au Maroc qui bénéficie d'une couverture 4G plus élevée que la moyenne mondiale (de 81%) et de la moyenne régionale qui ne dépasse pas 86%. Les entreprises sont 55% à disposer de leurs propres sites web contre une moyenne de 44% au niveau mondial et 65% sur le plan régional.

Inclusion financière au Maroc

Selon Bank Al-Maghrib, le financement du secteur agricole reste faible, avec un volume de financement stagnant à 4%, depuis 2014, du crédit bancaire total, sachant que ce secteur représente 12% du PIB et jusqu'à 40% de l'emploi national. Plus de 80% des gens en milieu rural, 70% des communes rurales n'ont pas accès à ces services. D'ailleurs, près de 86% des agriculteurs n'utilisent pas les services financiers numériques, soit parce qu'ils ne savent pas s'en servir, soit par manque d'infrastructures.

L'Opinion
Mardi 17 Janvier

“Hausse de 1,5% du trafic portuaire global en 2022”

Les ports marocains ont enregistré une évolution positive du trafic portuaire global qui est passé de 192,1 millions de tonnes en 2021 à 195 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 1,5%. Selon un communiqué du ministère de l'Équipement et de l'Eau, le trafic domestique a enregistré un volume de 110,1 millions de tonnes (-1,2%) tandis que le transbordement a atteint un volume de 84,8 millions de tonnes, soit une croissance de 5,3% par rapport à 2021.

Selon les données dévoilées par le ministère, la répartition du trafic en 2022 a connu une prédominance de l'activité de transbordement, représentant ainsi une part de 43,5% du trafic global, suivi des importations avec 33,8%, des exportations avec 17,8%, du cabotage avec 3,9% et du soutage avec 0,9%, note le ministère.

Pour l'activité du transbordement, le complexe portuaire de Tanger Med a confirmé sa position de plateforme logistique majeure au niveau du bassin méditerranéen enregistrant par conséquent un trafic de 84,8 millions de tonnes durant l'année 2022, soit une progression de 5,3% par rapport à l'année précédente, précise le ministère, soulignant que cette hausse est attribuable à l'accroissement du volume du transbordement des conteneurs (81,6 millions de tonnes/+5,3%) et des hydrocarbures (3,1 millions de tonnes/+8,3%).

Les importations se sont établies au titre de l'année 2022 à 65,9 millions de tonnes marquant ainsi une hausse par rapport à 2021 (+3,2%), une performance due principalement à la variation du trafic des céréales (8,9 millions de tonnes/+23,3%), des hydrocarbures (12,1 millions de tonnes/+7,5%), de l'ammoniac (1,8 millions de tonnes/+14%) et du charbon (11,2 millions de tonnes/+0,4%).

Le volume des exportations a connu un repli de 13% en 2022, en enregistrant 34,7 millions de tonnes. Une baisse 'en volume corrélée à une hausse significative en valeur, notamment pour les produits phosphatiers qui étaient à l'origine de cette variation : le phosphate brut (5,4 millions de tonnes/-42,7%), les engrais (9,1 millions de tonnes/-16,8%), l'acide phosphorique (2,6 millions de tonnes/-29,3%), l'acide sulfurique (1,3 millions de tonnes/-39,8%). Par ailleurs, le trafic des conteneurs en export a connu une bonne reprise en 2022 (4,4 millions de tonnes/+13,1%).

Le trafic des véhicules neufs a atteint 580 818 unités au cours de l'année 2022, enregistrant une hausse importante de 11,5% par rapport à l'année 2021, dont plus de 67% destinés à l'export et produits par les usines de Renault, Somaca et Stellantis.

Quant au cabotage, l'échange entre les ports marocains a connu une hausse importante de 24,8% par rapport à l'année 2021, en enregistrant un volume de 7,6 millions de tonnes en 2022, induit essentiellement par la hausse du trafic des conteneurs (+4,8%) et des hydrocarbures (+18,9%).

Le soutage des hydrocarbures (Bunkering) a connu une hausse de +15,3 % par rapport à l'année 2021. Il a enregistré un volume de 1,8 millions de tonnes, et ce au profit des navires transitant par le Détroit de Gibraltar.

Pour le trafic des passagers, les ports marocains ont vu transiter 3.451.882 PAX en 2022, soit une hausse importante de 377,2% par rapport à 2021, et ce dans le cadre de l'opération « Marhaba 2022 ». Les ports de Nador, Tanger Med et Tanger-Ville ont assuré le transit de plus de 96% du trafic global des passagers.

S'agissant de l'activité de croisière, elle a marqué une reprise avec un nombre de 114 371 croisiéristes l'année 2022, surtout après les restrictions sanitaires des deux années liées à la pandémie du Covid-19.

Par ailleurs, le volume des débarquements des produits de la pêche maritime côtière et artisanale, durant l'année 2022, a connu une progression de 13,4% pour s'établir à 1,5 millions de tonnes.

Avec 167,6 millions de tonnes traités au titre de l'année 2022, les ports de Tanger Med, Casablanca et Jorf Lasfar concentrent presque 86% du trafic global. Ainsi, le port de Tanger Med se positionne en tête de liste, en enregistrant 107,8 millions de tonnes. Pour le trafic domestique, le port de Jorf Lasfar maintient sa première position du Royaume en termes de volume de marchandises traitées en import-export, avec un volume de 34 millions de tonnes, suivi par le port de Casablanca avec un volume de 25,8 millions de tonnes.

Maroc Diplomatique
Mercredi 18 janvier

“Investissements directs des étrangers : le Maroc, 3 meilleure destination mondiale”

Le Maroc fait partie des pays qui reçoivent le plus d'investissements directs étrangers (IDE) dans le monde, se positionnant à la troisième place d'un classement dominé par le Qatar et l'Inde, selon le FMI.

Dans un rapport sur les IDE pour l'année 2023 publié par le Times, le royaume est cité parmi les pays les plus attractifs au niveau mondial. Il s'agit d'un document qui tient compte des données des 50 principales destinations des IDE dans le monde, fournies par le Fonds monétaire international (FMI) et le Foreign Investment Monitor.

Selon le classement, le Maroc occupe la troisième place au rang mondial, bénéficiant d'une forte dynamique d'investissement. D'après le FMI, le PIB du pays va augmenter de 3,1% en 2023 et l'inflation de 4,1%. Plusieurs investissements se seront consacrés aux énergies renouvelables, précise-t-on.

Par ailleurs, ce classement des meilleures destinations mondiales pour les IDE est dominé par le Qatar, en raison de la forte dynamique économique et d'investissement dont il bénéficie jusqu'en 2023, selon la liste de surveillance « fDi Intelligence », suivi de l'Inde. Selon les prévisions du FMI, le Moyen-Orient et l'Asie centrale enregistreront une croissance de 3,6 % en 2023 contre 3,7% pour l'Afrique subsaharienne.

Bladi.net
Mardi 10 janvier

“Digitalisation du petit commerce : un choix incontournable aux enjeux multiples”

Bien que la digitalisation des petits commerces s’impose en tant que choix incontournable pour moderniser le mode d’approvisionnement et faciliter l’accès du client au produit, il est primordial de cerner les enjeux qui lui sont afférents en vue de profiter du plein potentiel qu’offre ce virage.

A travers les technologies numériques, les petits commerçants peuvent gagner en efficacité commerciale et servir une clientèle qui veut gagner en temps et réduire les déplacements en se faisant livrer chez soi, grâce à une expérience utilisateur simplifiée et à de meilleures solutions. Pour les petits commerçants, habitués à des modes de gestion et d’approvisionnement traditionnels, la transition vers des canaux digitaux nécessite un accompagnement afin de pouvoir changer certaines habitudes et se préparer aux éventuels risques.

De l’avis du professeur universitaire à l’École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Settat et expert-consultant, Smail Ouiddad, la digitalisation du petit commerce nécessite tout d’abord d’accepter le changement dans la culture du travail, et d’accepter de passer du modèle de commerce traditionnel vers un modèle plutôt moderne.

Le changement doit être incrémental, et on doit s’attendre à ce que son acceptation prenne un peu de temps, a ajouté M. Ouiddad dans une interview accordée à la MAP, notant que le petit commerçant de proximité est actuellement dans une zone de confort, et c’est une situation qu’il conserve précieusement.

En effet, le type de relation qu’il entretient avec ses fournisseurs traditionnels fait qu’il soit habitué à des modes de facturation, de paiement et de règlement qui, au regard de ses marges qui restent minimes pour la majorité des cas, l’arrangent parfaitement et lui garantissent la continuité de son exploitation, a-t-il expliqué. Ainsi, l’instauration de nouveaux processus de gestion de la relation fournisseur, et de gestion de la relation client risquent de revisiter le business modèle d’un certain nombre de petits commerçants, selon l’expert. En outre, il a noté que certains nouveaux acteurs digitaux se contentent uniquement de la digitalisation de la distribution, ce qui constitue une limite en soi, mettant en exergue l’importance d’accompagner l’activité digitale avec une vraie économie de l’information basée sur l’exploitation de la Data, avec toutes les potentialités que cela pourrait offrir comme opportunités business.

Collaborer pour créer un écosystème en faveur de la digitalisation du petit commerce. Les efforts ne sont pas épargnés pour créer un écosystème pour accélérer le processus de digitalisation du commerce. Dans ce sillage, la plateforme de digitalisation du secteur du commerce « Moroccan Retail Tech Builder » (MRTB) qui est le fruit d’un partenariat entre le ministère de l’Industrie et du Commerce, l’Université Mohammed VI polytechnique et la Fondation OCP, a été lancée en 2022.

Les solutions numériques permettront sans doute au commerce de proximité de tirer parti du potentiel sous-exploité et de dynamiser l’économie marocaine, en donnant une visibilité en ligne aux commerçants et en incitant les clients encore plus à la consommation locale.

MAP
Jeudi 12 janvier

“Maroc : explosion des exportations de produits alimentaires et maritimes”

Les exportations des produits alimentaires agricoles et maritimes ont connu un boom en 2022 pour dépasser les 80 milliards de dirhams (MMDH). Un record.

Malgré une conjoncture internationale et climatique difficile marquée par des niveaux inédits de sécheresse, les produits alimentaires agricoles et maritimes ont explosé, augmentant d’environ 20 % par rapport à 2021. Les exportations de fruits rouges ont connu une hausse de 20 %, avec un volume de 131 900 tonnes, celles des fruits et légumes frais ont augmenté de 10 %, avec un volume de 2,3 millions de tonnes, détaille-t-on. Quant aux exportations d’agrumes, elles « ont battu leur plein, particulièrement sur le marché américain».

Les exportations d’huile d’olive ont, elles, enregistré une hausse de 85 % en volume et de 49 % en valeur. S’agissant des produits agricoles transformés, les exportations ont connu une hausse de 5 % en volume et de 19 % en valeur durant l’année 2022 par rapport à l’année 2021. Concernant la pêche, les exportations ont augmenté de 13 % en volume et 16 % en valeur, atteignant ainsi 28 MMDH.

Bladi
Jeudi 12 janvier

NOUS CONTACTER

Enceinte du Port de Casablanca, Bâtiment
de la capitainerie, 2ème étage Port
de Casablanca, 20000, Casablanca - Maroc

+212 520 473 102

+212 520 473 101

contact@portnet.ma

portail.portnet.ma

PORTNET S.A.

PORTNET S.A.

PORTNET S.A.

PORTNET S.A.

Portnet_officiel

SCANNEZ LE CODE !

www.tradesense.ma

SCANNEZ LE CODE !

www.portnet.ma